

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE

SOMMAIRE

Article 1.	Préambule	2
Article 2.	Définitions	2
Article 3.	Rôle des intervenants	2
Article 4.	Données à caractère personnel collectées	2
Article 5.	Modalités de collecte	2
Article 6.	Exactitude et mise à jour des données	3
Article 7.	Droit des personnes concernées	3
Article 8.	Durée de conservation	3
Article 9.	Destinataires	3
Article 10.	Transfert de données	3
Article 11.	Mesures de sécurité	3
Article 12.	Modification de la Politique de Confidentialité	4
Article 13.	Intégralité	4
Article 14.	Loi applicable et tribunaux compétents	4

Article 1. Préambule

La société GiveXpert s.a.s (Ci-après GIVEXPERT) a développé un outil permettant à des associations, des fondations, ou toute autre personne morale (ci-après les « Organisations »), de collecter des dons. Cet outil est dénommé ci-après « l'Application ».

Les Organisations ont conclu avec GIVEXPERT un contrat spécifique par lequel elles souscrivent auprès de GIVEXPERT les services de mise à disposition et de mise en œuvre de cet outil leur permettant de l'utiliser pour recueillir des dons.

Les Organisations ont choisi de donner accès à cette Application par l'intermédiaire du site Internet « www.facebook.com » édité par les sociétés Facebook Inc (société de droit américain dont le siège social se trouve 1601 Willow Road, Menlo Park, California, 94025 enregistrée dans l'état du Delaware, n°3835815), et Facebook France, EURL, inscrite au RCS de Paris, sous le numéro B 530 085 802, dont le siège social se situe 28 rue Hamelin, 75116 Paris, ainsi que toute personne physique ou morale ayant des droits sur le Site Internet (Ci-après « FACEBOOK »).

Dans le cadre de l'utilisation de l'Application par l'Utilisateur au bénéfice des différentes Organisations, sont mis en œuvre par GIVEXPERT, pour le compte des Organisations, des traitements des Données à Caractère Personnel réalisés dans le cadre de l'Application dont les caractéristiques sont décrites ci-après (ci-après les « Traitements »)

L'objet du présent document est d'informer les Utilisateurs de la Politique de Confidentialité de GIVEXPERT dans le cadre des Traitements.

Article 2. Définitions

Dans le cadre de la présente Politique de Confidentialité, les termes figurant entre guillemets dans la présente Politique de Confidentialité auront la signification qui leur est donnée par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, dite « loi Informatique et Libertés ».

Article 3. Rôle des intervenants

GIVEXPERT intervient en tant que « sous-traitant » des Organisations dans le cadre du Traitement. Les Organisations Concernées sont chacune « responsable » du Traitement mis en œuvre pour leur compte par GIVEXPERT.

A aucun moment GIVEXPERT n'utilise les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers.

Il est rappelé aux Utilisateurs que les paiements des dons aux Organisations seront réalisés par l'intermédiaire d'une solution monétique agissant indépendamment de l'Application. Les données bancaires des Utilisateurs réalisant un don sont donc collectées exclusivement par le Prestataire Tiers fournissant la solution monétique.

Article 4. Données à caractère personnel collectées

Les « données à caractère personnel » collectées par GIVEXPERT pour le compte de l'Organisation sont les données renseignées sur le profil FACEBOOK de l'Utilisateur que ce dernier accepte de communiquer lors de la demande d'autorisation FACEBOOK qu'il lui est soumis dans le cadre du processus de don ou de création d'une collecte, ou celles qu'il saisit à l'inscription sur l'Application. (Ci-après les « Données à Caractère Personnel »).

Article 5. Modalités de collecte

Les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs sont collectées au travers de l'Application, lors de la validation par l'Utilisateur de son souhait d'utiliser l'Application et notamment d'effectuer un don au profit d'une Organisation ou d'organiser une collecte de dons au profit de l'Organisation (ci-après l'Organisation Concernée).

Il est rappelé :

- Au Collecteur que l'acceptation de la transmission de ses données est un préalable indispensable à la création d'une collecte,
- Au Donateur qu'il demeure libre d'accepter ou non la transmission des données de son compte FACEBOOK. En revanche, s'il souhaite effectuer un don, il devra renseigner lui-même les champs obligatoires identifiés par un astérisque.

[Article 6. Exactitude et mise à jour des données](#)

L'Utilisateur a la possibilité de vérifier l'exactitude des Données à Caractère Personnel le concernant et de les modifier le cas échéant, lors de leur affichage sur la Page de l'Application. L'Utilisateur reconnaît qu'il lui appartient de mettre à jour ses Données à Caractère Personnel auprès des Organisations.

GIVEXPERT ne pourra être tenu responsable en cas de déclaration fautive ou d'inexactitude des Données à Caractère Personnel faite par l'Utilisateur sur son profil ou à l'occasion d'une modification réalisée sur la Page d'Application.

[Article 7. Droit des personnes concernées](#)

GIVEXPERT recueille les Données à Caractère Personnel des Utilisateurs pour le compte des Organisations. A ce titre, GIVEXPERT n'est pas responsable du Traitement et de la mise en œuvre des actions nécessaires à l'exercice des droits reconnus par la loi Informatique et Libertés aux « personnes concernées ».

De ce fait l'Utilisateur ne pourra exercer ses droits d'accès, de rectification et d'opposition qu'auprès de l'Organisation concernée. Il appartient à l'Utilisateur de contacter l'Organisation concernée afin de pouvoir exercer ces droits.

[Article 8. Durée de conservation](#)

En tant que « sous-traitant », GIVEXPERT conserve les Données à Caractère Personnel pour la durée nécessaire à l'exécution des services rendus aux Organisations, soit trente six (36) mois, pour pouvoir répondre aux éventuels contrôles de l'administration fiscale.

A l'issue de cette période GIVEXPERT supprime les Données à Caractère Personnel qui seraient hébergées par lui sur ses serveurs ou sur les serveurs d'un de ses fournisseurs.

Toutefois GIVEXPERT ne maîtrise pas la durée de conservation des Données à Caractère Personnel par les destinataires de ces données, par les Organisations concernées et les Prestataires Tiers, qui est déterminée exclusivement par ces derniers.

[Article 9. Destinataires](#)

GIVEXPERT recueille les Données à Caractère Personnel uniquement pour le compte des Organisations et n'est pas responsable de la détermination des destinataires de ces Données.

Il appartient à l'Utilisateur de contacter l'Organisation concernée afin de connaître les destinataires de ses Données à Caractère Personnel.

[Article 10. Transfert de données](#)

L'Organisation concernée est seule responsable des Données à Caractère Personnel collectées qui lui seront transmises par GIVEXPERT et des transferts vers des pays n'assurant pas un niveau de protection suffisant qu'elle pourrait opérer.

[Article 11. Mesures de sécurité](#)

GIVEXPERT en tant que « sous-traitant » met en œuvre, sur les instructions des Organisations concernées, les mesures de sécurité visant à assurer la confidentialité et l'intégrité des Données à Caractère Personnel.

Cependant GIVEXPERT ne peut garantir que ces mesures permettront d'éviter tous risques de divulgation des Données à Caractère Personnel et ne pourra être tenu responsable d'un défaut quelconque de sécurité, notamment dans le cas où ce défaut de sécurité serait du à l'Organisation concernée, à l'Utilisateur (notamment en cas de manquement de l'Utilisateur à ses obligations de confidentialité de son mot de passe rappelées dans les CGU) ou au fait frauduleux de tout tiers.

[Article 12. Modification de la Politique de Confidentialité](#)

GIVEXPERT se réserve la possibilité de modifier et de mettre à jour la présente Politique de confidentialité à tout moment. Pour être informé de ces éventuelles modifications, GIVEXPERT conseille à l'Utilisateur de relire la Politique de confidentialité régulièrement. L'utilisation de l'Application est soumise à la Politique de confidentialité en vigueur au moment de l'utilisation.

[Article 13. Intégralité](#)

Dans l'hypothèse où l'une des clauses de la présente Politique de confidentialité serait déclarée nulle par une juridiction compétente ou le deviendrait notamment du fait d'un changement de législation ou de réglementation, la validité des autres clauses de la présente Politique de Confidentialité ne saurait en être affectée.

[Article 14. Loi applicable et tribunaux compétents](#)

La présente Politique de confidentialité est régie par le droit français.

EN CAS DE LITIGE SURVENANT EN LIEN AVEC LA VALIDITE L'EXECUTION OU L'INTERPRETATION DE LA PRESENTE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITE, COMPETENCE EXPRESSE EST ATTRIBUEE AUX TRIBUNAUX DE PARIS, NONOBTANT PLURALITE DE DEFENDEURS APPEL EN GARANTIE, MEME POUR LES PROCEDURES D'URGENCE OU LES PROCEDURES CONSERVATOIRES EN REFERE OU PAR REQUETE, ET HORS LES CAS OU UNE DISPOSITION D'ORDRE PUBLIC ATTRIBUE COMPETENCE EXCLUSIVE A UNE AUTRE JURIDICTION.